



## PLAINTE POUR VOL ET SUITE PENALE

-----  
Par julien13130

Bonjour,

J'ai été poursuivi pour mon employeur pour vol .

Il m'accuse de lui avoir dérobé moins de 200e, caméra a l'appui.

Je ne nie pas le fait. Je l'avais prévenu oralement avoir déplacé cet argent qui se trouvaient dans le coffre a mon bureau.

Il y a de cela un mois, je me fait mal un soir et doit donc me mettre en maladie.

Mon poste etant assez important dans l'entreprise (gere rh et partie tresorerie) je comprends que mon absence puisse gener (un mois minimum car operation).

Le lendemain de mon arret travail mon "chef" est aller porter plainte a la police contre moi pour vol.

J'ai été convoqué quelques semaines plus tard par a police judiciare et leur ai donné ma version ne niant pas avoir pris l'argent.

Bien sur l'argent n'a pas été retrouvé(un mois après) et je suis celui qui les a déplacé.

J'ai donc reçu une seconde convocation par la police afin qu'il me donne ma convocation devant le TGI pour l audience correctionnelle devant juge unique.

Je vous avoue cela me stresse forcément n'ayant jamais vecu ca et ne sachant que faire et a qui m'adresser.

J'aimerais savoir comment va se passer cette audience et quels sont les risques encourus?

Ai je besoin d'un avocat (le policier m'a dit que ca serait pas necessaire qu'il y aurait surement une amende)

Et dernière petite question d'ordre plus juridique :

Je me suis renseigné aupres de la CNIL pour cette caméra et elle n'est pas déclaré. Que dois je faire?

Merci par avance pour vos réponses,

Vous souhaitant une excellente journée,